



VILLE DE  
GENÈVE

LÉGISLATURE 2011-2015  
DÉLIBÉRATION PR-975  
SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

à l'unanimité, soit par 57 oui

*Article unique.* – Les comptes rendus de la Fondation d'art dramatique de Genève relatifs aux comptes des saisons 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011, ainsi que les rapports des contrôleurs aux comptes des exercices du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009, du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 et du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 sont approuvés.

---

Le Secrétaire:

Rémy Burri

Certifié conforme:

Le Président:

Pascal Rubeli